



MAUTHAUSEN

NON
au
FASCISME

HIER : CAUCHEMAR...

AUJOURD'HUI ESPOIR !

Direction-Administration : 31, Bd Saint-Germain, PARIS V^e - Tél. DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

L'AMICALE A PIGNON SUR RUE

Dans sa dix-septième année, l'Amicale de Mauthausen est une grande et belle personne. Et, en dépit de pertes cruelles, sa famille est encore si nombreuse qu'elle se trouvait fort à l'étroit dans la maison qui l'a vue naître en 1945, alors que cette maison s'appellait « Centre d'entraide des déportés et internés » et qui devint en octobre 1945 la F.N.D.I.R.P. Naturellement, notre Amicale conserve toujours ses liens étroits avec la F.N.D.I.R.P., dont les réalisations sociales de médecine, de soins et de droit sont toujours à la disposition de nos camarades de l'Amicale, dans les locaux de la rue Leroux.

Notre Amicale est maintenant « dans ses meubles », 31, boulevard Saint-Germain, Paris-V^e.

Elle ne s'est pas fixée dans le « noble faubourg » de l'église Saint-Germain-des-Prés, vers les quartiers huppés de l'Université ancienne. Soyez tranquilles, amis des traditions religieuses, l'Amicale habite à deux pas de l'évêché et de la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris. On dit même que « Monsieur Vincent » (Saint Vincent de Paul) aurait habité cet immeuble au XVII^e siècle. Mais tranchez-vous, républicains, libres penseurs, notre nouvel habitat est situé tout près de la place Maubert où plane le souvenir impérissable de l'imprimeur hérétique et humaniste Etienne Dolet, qui y fut pendu, puis, brûlé... Soyez heureux, étudiants et familles, nous voici tout près de la Sorbonne et du quartier Latin. Et contents aussi soyez, amis de vieilles pierres, c'est un coin plus que tout autre chargé d'histoire depuis la fondation de Lutèce... Riez, camarades fervents de la route : la nationale 7 (la plus fréquentée), passe par la rue Monge située à 200 mètres de notre nouveau siège social, sis à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue de Pontoise.

Mais trêve de digressions historiques, ou philosophiques !

Notre nouveau siège social est beaucoup plus grand que le bureau de la rue Leroux. Il comporte deux grandes salles dans lesquelles nos services administratifs seront à l'aise. Tout le local est souligné par un vaste sous-sol, bien aménagé lui aussi, où l'on accède par un large escalier intérieur. Ce sous-sol sera, n'en doutez pas, souvent occupé par les réunions des diverses commissions et par le conseil d'administration, sans que personne ne soit gêné. Nous ajoutons à toutes ces données que la situation de notre nouveau siège social est plus centrale (sinon plus belle) dans la capitale et sera donc d'un accès plus facile pour tous les anciens déportés de la « dernière forteresse » et les familles des disparus.

L'INAUGURATION

En présence des représentants des associations de déportés, l'inauguration eut lieu le samedi 3 février. Et, malgré ses dimen-

PLUS QUE QUELQUES JOURS

N'oubliez pas de déposer vos dossiers de demande d'indemnisation avant le 28 février 1962, dernière limite, à la direction des A.C. qui a délivré la carte de Déporté Résistant ou de Déporté Politique.

A cette demande adressée en deux exemplaires, il convient d'ajouter :

- 1 copie conforme légalisée de la carte Déporté Politique, carte Déporté Résistant ou carte d'Interné.
- 1 certificat de nationalité du disparu pour les ayants cause ou un certificat de nationalité pour le déporté rentré, à demander au juge d'instance du lieu d'où vous dépendez.

Pour toute autre pièce à fournir, il convient de lire attentivement les imprimés de demande d'indemnisation.

Les retardataires n'ayant pas encore fait leur demande de carte de Déporté Politique ou Résistant doivent la faire avant le 8 mars 1962.

Même incomplets, ces dossiers de demande d'indemnité ou de carte de Déporté doivent être déposés avant les dates mentionnées ci-dessus.

Dites-le autour de vous.

CARTES DE PRIORITÉ

Amis de la région parisienne, n'oubliez pas de faire changer vos cartes de priorité avec réduction avant le 26 mars 1962.

La date de changement est faite selon le numéro de votre carte.

Renseignez-vous aux stations de métro.

ATTENTION !

CHANGEMENT D'ADRESSE DE L'AMICALE

Adressez votre courrier et venez nous voir :

31, boulevard Saint-Germain, Paris-V^e

(Métro : Maubert-Mutualité)

entrée angle Bd Saint-Germain et rue de Pontoise.

Tél. : DANton 54-51 - C.C.P. Paris 5331-73

sions, notre siège social semblait bien petit pour contenir la foule de nos camarades et amis (et tous n'étaient pas là !) venus voir de près cette réalisation.

Notre secrétaire général, Emile VALLEY, répondait aux questions que lui posaient les visiteurs ; il était happé par des groupes de divers commandos. Après que les Vice-présidents Paul PICOT et Octave RABATE eurent prononcé de très courtes allocutions, les verres furent emplis de champagne et se vidèrent pendant plusieurs heures. Notre Vice-président Paul PICOT en avait, pour sa part, offert douze bouteilles à l'occasion de la naissance de son petit-fils et nous l'en remercions. Au rythme des conversations, des souvenirs furent évoqués par les anciens bagnards de l'hitlérisme dans les commandos du sinistre camp de la mort de Mauthausen. Comme, en France, les traditions ne souraient se perdre, il y eut de nombreuses bouteilles et les bouchons crépitérent et les crêpes de la « Chandeleur » eurent beaucoup d'amateurs.

On remarquait sur le mur du fond deux maquettes, l'une pour le futur monument de Gusen, l'autre pour le monument espagnol, lequel est sous-titré d'un émouvant « Merci à l'Amicale » qui en dit long sur les sentiments de nos amis espagnols à l'égard de notre Association. La souscription pour l'érection prochaine de leur monument continue de « marcher ». Et, dans des coins de bureau disponibles à grand-peine, Jacques HENRIET et nos gentilles secrétaires sont très entourés par les nombreux candidats au pèlerinage de mai prochain, dans le cadre duquel sera inauguré le monument aux sept mille républicains déportés espagnols morts pour la liberté (œuvre du sculpteur Gérard Choain).

Et, durant tout cet après-midi, en dépit du crachin glacé qui pleut sur la capitale, nos amis, le cœur ensoleillé, se sont succédé, nombreux, dans notre maison, notre « pignon sur rue ». Il n'y eut pas que des Parisiens. Nous y avons vu aussi entre autres provinciaux, un représentant de la belle Provence : notre ami Michel REVEST (ancien de Steyr), qui était monté à Paris depuis Gonfaron (Var), chargé de mimosas et d'anémones dont il fleurit « notre local » et un grand nombre des « inaugurations ». Quand le Midi bouge, il fait beaucoup de chemin !

Que tous nos amis suivent l'exemple. Votre maison de l'Amicale vous est ouverte.

Alex BALLU.

SOUVENIRS ET AMITIES...

de Karl SCHNOG, ancien Déporté.

Dans la mort fraternelle, par les souffrances du camp
Nous pouvons honnêtement nous appeler camarades.
Et bien que feu et acier menacent déjà à nouveau le monde,
Aucune méfiance n'est capable de nous séparer !

Nous avons été réunis à l'heure du danger,
Nous sommes avertis et connaissons chaque menace,
Connaissons les amis mais également l'ennemi,
La porte de la Liberté et le chemin du bonheur.

Nous étions unis et n'avons jamais failli.
Les persécutions nous ont seulement que plus étroitement liés.
Nous combattons sans relâche et sans découragement
Autrefois pour la Liberté, aujourd'hui pour la Paix !

Car contre nos ennemis, qui de nouveau s'agitent,
Nous avons une fois déjà mesuré nos forces.
Soyez tranquilles Amis : il sera balayé
Nous n'avons pas oublié ses victimes !

Nous connaissons ses moyens, son avidité.
Avant qu'il ne nous enchaîne nous briserons ses chaînes.
Si l'heure le veut, eh bien ! Nous et Vous (Toi)
Nous sauverons une fois de plus la Liberté.

NOS ACTIVITÉS

Le 13 janvier à 16 heures, a eu lieu une réunion d'une trentaine de camarades de Gusen qui avaient été convoqués par l'Amicale, ceci en vue de constituer un Comité National pour l'érection d'un monument à Gusen, monument qui devra sauvegarder le four crématoire, ceci sur le terrain l'entourant et acheté par une famille italienne.

D'autre part, une réunion internationale est prévue à Milan, le 28 février, afin de mettre au point de Comité International de Gusen pour l'érection de ce monument et aussi pour former ce dit comité international.

A. TAVERDET accompagnera E. VALLEY à cette réunion internationale.

Le professeur Roger HEIM présidait cette réunion et, à l'unanimité des présents, son nom a été retenu comme président du Comité National Français de Gusen.

Ce même 13 janvier à 17 heures : réunion de bureau au cours de laquelle il a été décidé que l'inauguration de notre nouveau local, prévue pour le dimanche 4 février, aurait lieu non pas le 4, mais le 3 février, à l'occasion du Vin d'Honneur, afin, qu'il y ait le maximum d'amis à cette inauguration.

Le Congrès a été fixé, en principe, à Caen, pour le dimanche et lundi de la Pentecôte, c'est-à-dire les 10 et 11 juin. Une partie touristique est prévue pour le lundi 11 avec visite des plages de débarquement. Déjeuner à Dives et départ le soir pour Paris de Deauville.

Le 14 janvier, une réunion des Républicains Espagnols à laquelle assistait E. VALLEY, a eu lieu au siège de notre nouveau local, 31, boulevard Saint-Germain. Une vingtaine de camarades étaient présents et la discussion a porté sur l'inauguration du Monument élevé à la mémoire des Républicains espagnols, l'organisation des pèlerinages à l'occasion de cette inauguration, et la possibilité d'une permanence tenue par un camarade espagnol.

Après discussion, une commission a été formée pour aider l'Amicale et apporter toutes suggestions dans l'organisation des pèlerinages et cérémonie de l'inauguration.

En plus des quatre membres espagnols du Comité d'Administration qui sont F. MURCIA, S. MENA, B. NEBOT, T. MARTIN, une commission est composée comme suit : R. BARGUENO, R. ALBA, PEREZ-TROYA, PEREZ-DORADO, Juan KEYSER, MARQUEZ, J. ESTER, GARCIA MANZANO.

Depuis cette date, cette commission s'est déjà réunie, du moins les camarades de la région parisienne.

De plus, R. BARGUENO assure tous les après-midi, une permanence au local de l'Amicale et

avec notre camarade J. HENRIET, secrétaire de l'Amicale, il s'occupe de l'organisation des pèlerinages.

Une réunion de bureau a eu lieu le 3 février dans la matinée. Il a été question de la réunion du comité international de Mauthausen qui aura lieu à Prague, les 9, 10 et 11 mars.

A l'ordre du jour du Comité International, une grosse question : l'histoire du camp de Mauthausen et son musée.

Notre camarade Michel de BOUARD, historien et doyen de la Faculté de Caen, a été désigné pour représenter l'Amicale à cette réunion.

D'autre part, l'Amicale a aussi désigné notre ami Gérard LONDON, membre de l'Amicale française, Déporté Résistant français qui se trouve actuellement à Prague. Il pourra ainsi sur place, s'occuper du Comité d'Histoire de Mauthausen, qui a son siège dans cette ville.

Notre secrétaire général Emile VALLEY se rendra aussi à la réunion du Comité International du fait qu'il est secrétaire général adjoint de ce comité.

Le Ministre des Anciens Combattants devant recevoir une délégation de l'Amicale des membres sont désignés pour faire partie de cette délégation. Vous en trouverez le compte rendu dans ce bulletin.

Au sujet de Gusen, le bureau approuve la constitution d'un comité du souvenir de Gusen. A la présidence, le professeur Roger HEIM en qualité de déporté, et le Dr SORDO, famille d'un déporté mort à Gusen.

Tous les pays ayant eu des ressortissants décédés à Gusen seront membres de ce comité. Ceci naturellement dans le cadre du comité international.

On ne pourra s'occuper d'une façon active de ce comité du souvenir qu'après l'érection du monument aux Républicains espagnols, car nous ne voulons pas que deux souscriptions se chevauchent.

Malgré tout, pour cette année 1962, les alentours du crématoire de Gusen seront nettoyés avec un bulldozer, le terrain acheté par cette famille italienne (1.400 m²), sera entouré de fils de fer et un écriteau sera apposé.

Vous... qui aimez les bonnes pâtes fabriquées à la façon Italienne, réclamez chez votre marchand, les PATES

PANZANI

Merci d'avance !

REPAS FRATERNEL DE GUSEN et autres Commandos

« Au sein de l'Amicale, notre union, nos raisons d'être unis sont bien supérieures à ce qui pourrait nous diviser. Nous devons donc être toujours plus unis pour la paix et pour la liberté de notre pays. »

Par cette courte phrase, dans son allocution à l'inauguration du nouveau siège social de l'Amicale, notre Vice-Président O. Rabate définissait, samedi 3 février, le sentiment profond que chacun ressent dans l'Amicale de Mauthausen qui a su préserver son unité parce que chacun comprend que nous avons tous encore de grands objectifs à atteindre pour rester fidèles au testament de nos camarades qui tombèrent dans la lutte, qui furent exterminés ou qui succombèrent depuis la fin des combats, des suites de leur martyre.

Ce que disait « Tatave » s'est traduit dans les faits et s'est matérialisé dans cette belle inauguration et, le lendemain, dimanche 4 février, au cours du repas qui a réuni cent vingt-sept convives dans les salons du restaurant Luce, Place Clichy.

A ce repas fraternel participaient donc des anciens et familles des commandos de Gusen, Linz, Steyr, Passau, Wien-Saurer-Werke, Florisdorf, Wiener-Neudorf, Peggau.

Et comme le souligna le Vice-Président P. Picot, toutes les couches de la société étaient présentes en ce « Grand Kaléidoscope ». Nous sommes tous frères ajoutait-il. Il y avait en effet beaucoup de représentants de courants idéologiques contraires, mais qui sympathisaient fraternellement, en souvenir des épreuves subies en commun.

Puis, tous les accents de terroir français, de la langue d'oïl à la langue d'oc. Parmi les parlants de cette dernière, notre ami Revest (de Gonfaron, Var) distribue à tous, comme la veille, le mimosa qu'il a cueilli lui-même et transporté à Paris pour ses camarades de l'Amicale.

Et aussi des accents « extramuros » surtout de nos amis

républicains espagnols qui furent livrés à l'ennemi par le gouvernement de Vichy.

A leur sujet, notre secrétaire définit l'un des buts du prochain pèlerinage à Mauthausen, le dimanche 6 mai, qui sera, entre autres manifestations commémoratives, l'inauguration solennelle, à 11 heures, du monument élevé à la mémoire des Républicains espagnols morts en déportation.

« Mimile » trace également, en quelques mots, l'une des perspectives prochaines de l'action incessante de l'Amicale pour que, enfin, soient préservés les lieux sacrés du martyre de ceux du commando de Gusen.

Le terrain entourant le four crématoire a été acheté par la famille d'un déporté italien mort à Gusen.

Un monument y sera érigé dans un double but, rendre hommage et perpétuer le souvenir de nos camarades morts dans ce commando et préserver le four crématoire.

Un comité national et un comité international d'érection sont en voie de constitution.

Mais les agapes fraternelles commencent. Bien des souvenirs y sont échangés par les rescapés, et l'on apprend au cours de ces conversations des faits encore ignorés et qui paraîtraient incroyables s'ils n'émanaient de camarades les ayant vécus...

Le repas de ce banquet était parfait et justifiait la bonne renommée du restaurant.

Et, tard dans l'après-midi, un dernier carré irrédutibles continua à décapuchonner les bouteilles dorées de champagne.

Puis, les lampions s'éteignirent et chacun remerciait chacun pour sa présence. Et tous se promettaient de recommencer souvent.

Souvent, de telles cérémonies propitiatoires, un peu païennes sans doute, mais dont les intentions sont pures et guidées par la plus grande cordialité.

Délégation reçue par le Ministre des Anciens Combattants le Lundi 5 Février

Cette délégation, reçue par le Ministre était composée de Madame Delavigne ; O. Rabaté ; P. Mabile ; M. Petit ; B. Aldebert ; J. Jacques et de E. Valley, l'entretint des questions suivantes :

1° Cas des réfugiés espagnols possesseurs de la carte de déporté résistant qui, du fait qu'ils sont possesseurs de cette carte, ne peuvent prétendre à l'indemnisation allemande en vertu de la loi B.E.G. de 1953-1956, parce qu'ils sont déportés résistants et non déportés politiques.

D'autre part, dans la situation actuelle, ces mêmes réfugiés n'ont pas droit à l'indemnité allemande versée par les autorités françaises du fait qu'ils ne sont pas Français, mais réfugiés.

En conclusion, ces camarades n'ont donc droit à aucune de ces indemnités.

Nous pensons que c'est une injustice flagrante et qu'une solution doit intervenir en leur faveur, car il serait pénible que ces camarades se trouvent sanctionnés indirectement, du fait qu'ils ont été résistants.

Pour cette première demande, le ministre des Anciens Combattants nous a promis d'intervenir auprès du ministre des Affaires Etrangères, afin d'essayer de donner une réponse favorable à cette question.

2° Billets « Visites aux Tombes ». — Dans la législation actuelle, seules, les familles de Déportés Résistants ont droit, chaque année, à un billet gratuit de chemin de fer « Visites aux Tombes » sur le territoire français, pour un ou plusieurs membres de la famille se rendant en pèlerinage dans les camps de concentration où est mort, soit le fils, le père, le mari ou la mère.

Par contre, les familles de Déportés Politiques n'ont droit qu'à

un billet unique pour une seule personne.

Nous demandons que les familles des déportés politiques bénéficient des mêmes droits que les familles de déportés résistants comme c'est le cas pour les billets de chemin de fer gratuits délivrés par le gouvernement de Bonn pour le parcours en Allemagne Fédérale.

A cette question, le Ministre nous a promis fermement de faire l'impossible pour donner satisfaction.

3° La délégation soulevait aussi le cas de trois camarades réfugiés espagnols, en l'occurrence, nos camarades Obin, Soriano et Gomez, auxquels la carte de déporté est refusée du fait qu'ils sont entrés en France après le 1^{er} septembre 1939. Nous avons signalé aussi que ces trois camarades, dès leur entrée en France fin 1939, s'étaient engagés dans l'armée française. Malgré cela, ils ne peuvent prétendre à cette carte et bénéficier de tous les avantages inhérents, c'est-à-dire, droit à pension, pécule, etc.

Le Ministre nous a promis qu'il allait aussi examiner de près ces trois cas.

D'autre part, nous avons rappelé au Ministre des Anciens Combattants que lors de notre dernière délégation nous lui avions demandé de retirer son recours devant le Conseil d'Etat à l'encontre de notre camarade E. Pasquier qui, par jugement du tribunal administratif, s'est vu accorder la carte de Déporté Résistant. C'est contre cette décision du tribunal administratif que le Ministère des Anciens Combattants a fait un recours devant le Conseil d'Etat.

Nous avons donc demandé à nouveau, le retrait de ce recours. Le Ministre a pris note de cette nouvelle intervention.

Lors de vos versements, afin d'éviter toute erreur, n'oubliez pas d'indiquer au dos du talon le motif de votre versement. Merci.

PELERINAGES-VOYAGES des mois Juin-Juillet-Août

Nous vous informons que nous organiserons au cours de l'année 1962 plusieurs pèlerinages-voyages

MOIS DE JUIN ET MOIS D'AOUT

Pèlerinage à MAUTHAUSEN avec extension en HONGRIE et U.R.S.S. (20 jours environ, même programme qu'en 1961)

MOIS DE JUILLET

Pèlerinage à MAUTHAUSEN avec extension en YOUGOSLAVIE, TURQUIE et GRÈCE (20 jours environ)

Début du MOIS D'AOUT - Pèlerinage à MAUTHAUSEN avec extension en AUTRICHE (8 jours environ)

Prière de nous demander les programmes susceptibles de vous intéresser

Nous organisons également les petits pèlerinages de fin de semaine, du Vendredi soir au Lundi matin, comme nous l'avons fait l'an passé

